

Madame, Monsieur,

Malgré toutes les mesures mises en place depuis plusieurs mois je suis au regret de vous informer que nous avons décelé un cas de COVID 19 positif parmi nos Résidents. Nous procédons actuellement à une enquête permettant de déterminer l'origine de la contamination auprès des personnes l'ayant approché.

Dans tous les cas nous avons organisé, après en avoir informé l'ARS, un dépistage total des Résidents et du personnel le lundi 2 novembre avec des résultats le 4 novembre ce qui nous permettra de mesurer l'ampleur de la contamination.

Depuis ce matin nous avons pris les mesures qui s'imposent :

- Déclaration auprès de l'ARS
- Contact avec l'Unité Mobile d'Hygiène de Mont de Marsan
- Contact avec le CEPIAS (Centre de Prévention des Infections liées aux Soins)
- Suspension des visites jusqu'au résultat des tests (vers le 4/11).
- Annulation des visites des intervenants extérieurs non indispensables.
- Réunion entre le Président, le Vice président, le Médecin coordonnateur, la Cadre de Santé et la psychologue afin de valider les mesures en cours et à venir. Organisation de la communication.
- Information des Résidents (Mr BOURREL)
- Lettre aux familles avec copie au Conseil de Vie Sociale et au Personnel.
- Confinement en chambre des contacts supposés au RDC du Bat D.
- Surveillance accrue des personnes confinées. (T°, symptômes).
- Les médecins généralistes sont informés.

Je vous informerai de l'évolution de la situation chaque fois que nécessaire.

En espérant répondre au mieux à vos attentes je vous prie de croire, Madame, Monsieur à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur



Le Chant des Pins

EHPAD
Le chant des pins
BP 10-40201 MIMIZAN CEDEX
Tel : 05 58 09 11 66 - Fax : 05 58 09 53 91
www.lechantdespins.fr